

CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE AUBE**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de AUBE, représentée par Madame Véronique HELLEUX, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Aube peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm	ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm	ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm	ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm	ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm	ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm	ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur	ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m	ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m	ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m	ml	32,00€
69	Tuyau béton 135A Ø300	ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400	ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500	ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600	ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300	ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400	ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500	ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600	ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée	ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160	ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée	dm/m	0,90 €
80	Tête droite	u	135,00€
81	Tête de sécurité	u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement	u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm Acc	cusé de réception e inqu éfecture 1-200068468-20220120-2022-01	135,00€
84	Caniveau grille Larg=200mm	te de télétransmission : 25/01/20 te de réception préfecture : 25/0	²² 1/2022 218,50 €
85	Caniveau grille Larg=300mm	ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de la commune de Aube Véronique HELLEUX Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE AUGUAISE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de AUGUAISE, représentée par Madame Sylvie MOLERO, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Auguaise peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de la commune de Auguaise Sylvie MOLERO Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE BEAUFAI**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de BEAUFAI, représentée par Monsieur Dominique NETZER, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Beaufai peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de la commune de Beaufai Dominique NETZER Le Président de la Communauté de communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE BONNEFOI

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de BONNEFOI, représentée par Monsieur Didier PITOU, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ...du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Bonnefoi peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00 €
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de la commune de Bonnefoi Didier PITOU Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE BONSMOULINS

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de BONSMOULINS, représentée par Monsieur Eric ZO, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Bonsmoulins peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00 €
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50€
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	éception empréfecture 468-20220120-2022-01-	20-002-DE 35,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf ent re : 25/01/	•
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de la commune de Bonsmoulins Monsieur Eric ZO Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE BRETHEL

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de BRETHEL, représentée par Monsieur Daniel MARIE, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Brethel peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales – réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

Réseau d'eaux pluviales

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09€
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00€
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00€
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50€
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité	Accusé de ré 061-2000684	cception en dréfecture 468-20220120-2022-01- ransmission: 25/01/202 ption préfecture : 25/01	135,00 € 20-002-DE
82		Date de télét Date de réce	ransmission: 25/01/202 ption préfecture : 25/01	²² / ₂₀₂₂ 270,00 €
83	Caniveau grille Larg=150mm		ml	135,00€

84	Caniveau grille Larg=200mm	ml	218,50€
85	Caniveau grille Larg=300mm	ml	344,50€
86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50€
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00€
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00€
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00€
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00€
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

Réseau d'eau potable

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune» (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge Commune» (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira, pour chaque réseau, un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Brethel Daniel MARIE Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE CHANDAI**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de CHANDAI, représentée par Monsieur Serge GODARD, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Chandai peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 468-20220120-2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-DE 135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50€
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00€
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00€
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00€
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00€
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Chandai Serge GODARD Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE CRULAI

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de CRULAI, représentée par Monsieur Philippe CROTEAU, son Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Crulai peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 468-20220120-2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-DE 135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Crulai Philippe CROTEAU Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE ECORCEI

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de ECORCEI, représentée par Monsieur Philippe THOURET, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Ecorcei peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Ecorcei Philippe THOURET Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE FAY**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de FAY, représentée par Madame Marie-Odile TAVERNIER, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Fay peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00 €
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	ception empréfecture 168-20220120-2022-01-	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf ent re : 25/01/202	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00€
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00€
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00€
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00€
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Fay Marie-Odile TAVERNIER Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE D'IRAI**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de IRAI, représentée par Monsieur Jean-Luc BEAUFILS, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune d'Irai peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00 €
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	ception empréfecture 168-20220120-2022-01-	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf ent re : 25/01/202	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire d'Irai Jean-Luc BEAUFILS Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE LA CHAPELLE VIEL

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de LA CHAPELLE VIEL, représentée par Monsieur Marc GÉGU, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de La Chapelle Viel peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50€
41	Grillage avertisseur		ml	0,09€
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00€
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50€
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	ception empréfecture 168-20220120-2022-01-	135,00 € 20-002-DE 2022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf ent re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de La Chapelle Viel Marc GÉGU Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE LA FERRIERE AU DOYEN

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de LA FERRIÈRE AU DOYEN, représentée par Monsieur Pascal SUARD, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de La Ferrière au Doyen peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense Date de télétransmission: 25/01/2022, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Accuse de reception en prefecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de La Ferrière au Doyen Pascal SUARD Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE LA FERTE EN OUCHE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de LA FERTÉ EN OUCHE, représentée par Monsieur Michel LE GLAUNEC, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de La Ferté-en-Ouche peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de La Ferté-en-Ouche Michel LE GLAUNEC Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE LA GONFRIERE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de la GONFRIÈRE, représentée par Madame Nadège TROUILLET, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de La Gonfrière peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 468-20220120-2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-DE 135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf ent re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de La Gonfrière Nadège TROUILLET Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE L'AIGLE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de L'AIGLE, représentée par Monsieur Philippe VAN-HOORNE, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de L'Aigle peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 468-20220120-2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-DE 135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de L'Aigle Philippe VAN-HOORNE Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE **TRAVAUX DE VRD 2022-2025** COMMUNE DE LE MENIL BERARD

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de LE MENIL BERARD, représentée par Monsieur Hubert GORET, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Le Menil Bérard peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	ception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf ent re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50€
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00€
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00€
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00€
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00€
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Le Menil Bérard Hubert GORET Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE LES ASPRES

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune LES ASPRES, représentée par Madame Delphine PRIEUR, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune des Aspres peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Accuse de reception en prefecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de télétransmission: 25/01/2022, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 468-20220120-2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-DE 135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire des Aspres Delphine PRIEUR Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE LES GENETTES

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune LES GENETTES, représentée par Monsieur Gilbert MATELOT, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune des Genettes peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00 €
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	ception e ma réfecture 168-20220120-2022-01-	135,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de télét Date de réce	168-20220120-2022-01- ransmission 125/01/202 ption préfecture : 25/01	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire des Genettes Gilbert MATELOT Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE MAHERU**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de MAHÉRU, représentée par Monsieur François HUREL, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Mahéru peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Mahéru François HUREL Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE MOULINS LA MARCHE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de MOULINS LA MARCHE, représentée par Monsieur Fabrice GLORIA, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Moulins la Marche peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Moulins la Marche Fabrice GLORIA Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE RAI**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de RAI, représentée par Monsieur Michel MAROT, son Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du ...,

Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Rai peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00 €
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50€
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	éception empréfecture 468-20220120-2022-01-	20-002-DE 35,00 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préf ent re : 25/01/	•
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Rai Michel MAROT Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT EVROULT NOTRE DAME DU BOIS

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT EVROULT NOTRE DAME DU BOIS, représentée par Monsieur Hervé HAREL, son Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Evroult Notre Dame du Bois peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50€
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00€
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00€
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Evroult Notre Dame du Bois Hervé HAREL Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT HILAIRE SUR RILLE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT HILAIRE SUR RILLE, représentée par Monsieur Jean-Guy GRANDIN, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ...du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Hilaire sur Rille peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales – réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

Réseau d'eaux pluviales

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50 €
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité	Accusé de ré 061-2000684	eception en dréfecture 468-20220120-2022-01- transmission: 25/01/202 eption préfecture : 25/01	135,00 € 20-002-DE
82	Ouvrage hydraulique de raccordement	Date de télét Date de réce	ransmission: 25/01/202 eption préfecture : 25/01/	² ₂₀₂₂ 270,00 €
83	Caniveau grille Larg=150mm		ml	135,00€

84	Caniveau grille Larg=200mm	ml	218,50€
85	Caniveau grille Larg=300mm	ml	344,50€
86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00 €
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00 €

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

Réseau d'eau potable

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00 €
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « cout total à charge commune» (A).

Le « cout total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge commune» (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira, pour chaque réseau, un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Hilaire sur Rille Jean-Guy GRANDIN Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT MARTIN D'ECUBLEI

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART,

Ет

La Commune de SAINT MARTIN D'ECUBLEI, représentée par Monsieur Franck GAULTIER, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Martin d'Ecublei peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de pletransmission : 25/21/2022 De les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Martin d'Ecublei Franck GAULTIER

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT MICHEL THUBEUF

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT MICHEL THUBEUF, représentée par Monsieur Christophe POTTIER, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Michel Thubeuf peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Michel Thubeuf Christophe POTTIER Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT NICOLAS DE SOMMAIRE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT NICOLAS DE SOMMAIRE, représentée par Monsieur Jacky DE TAEVERNIER, son Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Nicolas de Sommaire peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Nicolas de Sommaire Jacky DE TAEVERNIER

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT OUEN SUR ITON

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT OUEN SUR ITON, représentée par Monsieur Joël BRUNET, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Ouen sur Iton peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable de la commune sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01-	135,00 € 20-002-DE 22022 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/202	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Ouen sur Iton Joël BRUNET Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT SULPICE SUR RISLE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART,

Ет

La Commune de SAINT SULPICE SUR RISLE, représentée par Monsieur Jean SELLIER, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie - Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Sulpice sur Risle peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Accuse de reception en prefecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de télétransmission: 25/01/2022, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable de la commune sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00 €
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00 €
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00 €
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00 €

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Sulpice sur Risle Jean SELLIER Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN DES BRUYERES

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de SAINT SYMPHORIEN DES BRUYERES, représentée par Monsieur Guy MARTEL, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Saint Symphorien des Bruyères peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable de la commune sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00€
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09€
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00€
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50€
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Appund de m	ml	135,00€
84	Caniveau grille Larg=200mm	061-2000684 Date de télét	eception en prefecture 468-20220 /120 -2022-01- transmission : 25/01/202	20-002-D 2 18,50€
85	Caniveau grille Larg=300mm	Date de réce	ransmission : 25/01/202 eption préfecture : 25/01	^{/2022} 344,50 €

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50 €
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00 €
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Saint Symphorien des Bruyères Guy MARTEL Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 **COMMUNE DE TOUQUETTES**

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de TOUQUETTES, représentée par Madame Sylvie FARAULT, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Touquettes peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable de la commune sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50 €
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00 €
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Touquettes Sylvie FARAULT Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 COMMUNE DE VITRAI SOUS L'AIGLE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

La Commune de VITRAI SOUS L'AIGLE, représentée par Monsieur François CARBONELL, son Maire, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil municipal en date du ..., Ci-après désignée la commune

D'AUTRE PART.

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, la commune de Vitrai sous L'Aigle peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eaux pluviales)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence de la commune.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière de la commune.

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ense de les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable de la commune sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation de la commune.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

La Commune s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation		Unité	PU €HT
1	Installation de chantier		Ft	379,00€
2	Implantation		Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel		j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores		j	27,00 €
35	Fourreau Ø63mm		ml	1,60 €
36	Fourreau Ø75mm		ml	1,80 €
37	Fourreau Ø110mm		ml	1,90 €
38	Fourreau Ø150mm		ml	2,00€
39	Fourreau Ø200mm		ml	2,70 €
40	Fourreau Ø42/45mm		ml	1,50 €
41	Grillage avertisseur		ml	0,09 €
42	Tranchée pour fourreau - larg 0,40m		ml	15,00 €
43	Tranchée pour fourreau - larg 0,60m		ml	25,00 €
44	Tranchée pour fourreau - larg 0,80m		ml	32,00 €
69	Tuyau béton 135A Ø300		ml	67,50€
70	Tuyau béton 135A Ø400		ml	85,50 €
71	Tuyau béton 135A Ø500		ml	103,50€
72	Tuyau béton 135A Ø600		ml	121,50€
73	Tuyau PE SN16 Ø300		ml	85,50€
74	Tuyau PE SN16 Ø400		ml	94,50 €
75	Tuyau PE SN16 Ø500		ml	130,50€
76	Tuyau PE SN16 Ø600		ml	153,00€
77	Tuyau PVC Cr8 Ø200 avec tranchée		ml	112,50€
78	Tranchée drainante pour drain Ø160		ml	22,50 €
79	Plus ou moins-value pour surprofondeur de tranchée		dm/m	0,90 €
80	Tête droite		u	135,00€
81	Tête de sécurité		u	135,00€
82	Ouvrage hydraulique de raccordement		u	270,00€
83	Caniveau grille Larg=150mm	Accusé de ré 061-2000684	eception empréfecture 168-20220120-2022-01- ransmission : 25/01/202	20-002-DE 35,00 € 22 218,50 €
84	Caniveau grille Larg=200mm	Date de réce	ption préf en re : 25/01/	
85	Caniveau grille Larg=300mm		ml	344,50€

86	Raccordement et piquage sur regard existant	Ft	247,50€
87	Regard de visite de taille 400	u	180,00€
88	Regard de visite de taille 500	u	252,00€
89	Regard de visite de taille 600	u	270,00€
90	Regard de visite de taille 800	u	297,00€
91	Regard de visite de taille 1000	u	369,00€
92	Descente d'eau grand débit	ml	31,50€
99	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 40x40	U	81,00€
100	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 50x50	U	82,00€
101	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 60x60	U	88,00€
102	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 80x80	U	243,00€
103	Fourniture & pose de cadre et tampon Classe 400 KN 100x100	U	121,00€
104	Grille avaloir 750x300	U	193,00€
105	Grille avaloir 300x300	U	81,00€
106	Grille avaloir 400x400	U	94,50 €
107	Grille avaloir 500x500	U	130,50€
108	Grille avaloir 600x600	U	157,50€
109	Grille avaloir 800x800	U	189,00€
110	Bouche d'engouffrement simple profil T ou A	U	364,00€
111	Bouche d'engouffrement plaque de recouvrement profil T ou A	U	157,50€
112	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 40x40	U	72,00 €
113	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 50x50	U	107,00€
114	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 60x60	U	72,00 €
115	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 80x80	U	94,50 €
116	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 125 KN 100x100	U	117,00€
117	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 40x40	U	45,00 €
118	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 50x50	U	58,00€
119	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 60x60	U	72,00 €
120	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 80x80	U	94,00 €
121	Fourniture & pose de cadre et tampon hydraulique Classe 250 KN 100x100	U	117,00€
122	Fourniture et pose de pied de gargouille fonte	U	88,00€
123	Fourniture et pose de bec de gargouille fonte	U	88,00€
124	Fourniture & pose de tuyau acier Ø80	ml	55,00€
159	Mise à la cote de regard - Petite taille	u	94,00€
160	Mise à la cote de regard - Grande taille	u	175,00€
171	Engazonnement	m2	1,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge de la commune et seront désignés « coût total à charge commune » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge de la commune » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A+C+R évisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Maire de Vitrai sous L'Aigle François CARBONELL Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 SAEP3R

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART,

Ет

Le SAEP3R, représenté par Monsieur Jean-Claude PROVOST, son Président, agissant en vertu de la délibération de la délibération n° ... du Conseil Syndical en date du ..., Ci-après désigné le syndicat

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, le SAEP3R peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence du syndicat.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière du syndicat.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

Page 1 sur 3

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de VRD, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable du syndicat sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation du syndicat.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

Le SAEP3R s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge du syndicat et seront désignés « coût total à charge du syndicat » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge du syndicat » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022 Pa

Page 2 sur 3

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le président du SAEP3R Jean-Claude PROVOST

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 SIAEP DU PERCHER

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART,

Ет

Le SIAEP du Percher, représenté par Monsieur Jean-Marie GOUSSIN, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ...du Conseil Syndical en date du ..., Ci-après désigné le syndicat

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, le SIAEP du Percher peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence du syndicat.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière du syndicat.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

Page 1 sur 3

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de VRD, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable du syndicat sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation du syndicat.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

Le SIAEP du Percher s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge du syndicat et seront désignés « coût total à charge du syndicat » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge du syndicat » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022 $\mathbf{p_a}$

Page 2 sur 3

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Président du SIAEP du Percher Jean-Marie GOUSSIN

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 202262025 SIAEP DE LA TRIGARDIERE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

Le SIAEP de la Trigardière, représenté par Monsieur Christian BARBIER, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Conseil Syndical en date du ..., Ci-après désigné le syndicat

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, le SIAEP de la Trigardière peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence du syndicat.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière du syndicat.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022 Pa

Page 1 sur 3

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de VRD, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable du syndicat sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation du syndicat.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

Le SIAEP de la Trigardière s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge du syndicat et seront désignés « coût total à charge du syndicat » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge du syndicat » (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022 Pa

Page 2 sur 3

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le Président du SIAEP de la Trigardière Christian BARBIER

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER



CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE TRAVAUX DE VRD 2022-2025 SYNDICAT D'EAU DE MOULINS LA MARCHE

ENTRE,

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, représentée par Monsieur Jean Sellier, son Président, agissant en vertu de la délibération n° ... du Bureau communautaire en date du ..., Ci-après désignée la Communauté de Communes

D'UNE PART.

Ет

Le Syndicat d'eau de Moulins la Marche, représenté par Monsieur Hervé FOURNET, son Président, agissant en vertu de la délibération de la délibération n° ... du Conseil Syndical en date du ..., Ci-après désigné le syndicat

D'AUTRE PART

PREAMBULE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a en charge par les compétences qu'elle exerce la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales et urbaines.

La Communauté de Communes réalise ces travaux dans le cadre de son accord-cadre à bons de commandes attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE pour la période du 20 août 2021 au 19 août 2025 (Période ferme + 3 reconductions annuelles)

A l'occasion de ces travaux, le Syndicat d'eau de Moulins la Marche peut être amenée à réaliser des travaux relevant de sa compétence (réseau d'eau potable)

Pour des raisons de coordination de travaux, de synchronisation des divers intervenants et d'optimisation des coûts, il est d'un intérêt commun de réaliser l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

La Communauté de Communes est désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD relevant de la compétence du syndicat.

La présente convention détermine :

- les conditions de la délégation
- les modalités de participation financière du syndicat.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022

Page 1 sur 3

ARTICLE 2 MISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes prend en charge la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de VRD, elle exerce les contrôles, la réception des travaux et, s'il y a lieu, les recours en garantie.

La Communauté de Communes s'engage à solliciter l'accord préalable du syndicat sur le descriptif précis des travaux et son montant prévisionnel.

ARTICLE 3 DUREE DE LA CONVENTION

Elle est en concordance avec l'exécution de l'accord-cadre à bons de commande attribué à la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE dont la durée de validité du marché est fixée au 19 août 2025. La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin à la date de réception des travaux prononcé sans réserve et après paiement intégral de la participation du syndicat.

ARTICLE 4 MODALITES ET MISE EN ŒUVRE DU FINANCEMENT

Le règlement du montant Global des travaux sera effectué par la Communauté de Communes.

Le Syndicat d'eau de Moulins la Marche s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la part à sa charge sur présentation de justificatifs et selon le barème unitaire établi par la Société EUROVIA Basse Normandie – Secteur Orne RN 12 61250 HAUTERIVE (révisions de prix en sus), à savoir :

N°	Désignation	Unité	PU €HT
1	Installation de chantier	Ft	379,00€
2	Implantation	Ft	364,00€
3	Signalisation de chantier par alternat manuel	j	245,00€
4	Signalisation de chantier par alternat à feux tricolores	j	27,00€
157	Mise à la cote de bouche à clé	u	54,50€
158	Changement et mise à la cote de bouche à clé	u	63,00€

Les prix désignés dans le tableau ci-dessus (hors lignes 1 à 4) seront exclusivement à la charge du syndicat et seront désignés « coût total à charge du syndicat » (A).

Le « coût total chantier » (B) désigne l'ensemble des prix (hors 1 à 4)

La somme des « prix 1 à 4 à la charge du syndicat» (C) sera calculée de la manière suivante :

C = (Somme totale des prix 1 à 4 x (A/B))

La somme totale refacturée à la commune est égale à A + C + Révisions

La Communauté de Communes établira un appel à remboursement par an (dès lors que le coefficient de révision applicable est connu) dont la mise en recouvrement sera assurée par la production d'un titre de recettes auprès de la Trésorerie de L'Aigle.

Les montants refacturés le seront en TTC, charge à chacune des parties de récupérer sa part de FCTVA.

ARTICLE 5 MODIFICATION

Toute modification de la convention devra faire l'objet d'un avenant écrit conclu entre les parties à la convention.

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20220120-2022-01-20-002-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022 Pa

Page 2 sur 3

ARTICLE 6 REGLEMENT DES LITIGES

Après tentative de règlement amiable entre les parties, le tribunal compétent pour trancher les litiges engendrés par la présente convention est le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc BP 25086 Caen Cedex 4

A L'Aigle, le

Le président du Syndicat d'eau de Moulins la Marche Hervé FOURNET

Le Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle Jean SELLIER